
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 30 juin 2021

Appel : M. BIGOT Pascal donne pouvoir à Mme BUHAJ Marie-Joseph, M. BERNARD Axel-Romain donne pouvoir à Mme DUFRONT Marie- Chantal, M. DELAHAYE Vincent donne pouvoir à M. BARON Claude, Mme FAGES Marie-Philippe donne pouvoir à Mme SENTUC Karine, M LOISEAU Stéphane donne pouvoir à M. BOUTANT Michel.

Le Conseil Municipal, adopte l'ordre du jour à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après avoir adopté à la majorité, 3 votes contre, le procès-verbal de la réunion du 31 mai, aborde l'ordre du jour.

1. Achat d'un terrain (intersection de la RD 162 avec la VC n° 3 de la Barrière à Grenord en vue d'un aménagement de sécurité)

Monsieur Baron expose le dossier d'acquisition de la parcelle cadastrée section C numéro 499 pour une superficie de 1400 m². Cette acquisition permettra à la commune de Chabonais de réaliser des travaux de sécurisation et d'amélioration de la visibilité à la sortie sud de Grenord. Avec cet achat, le carrefour de la voirie communale N° 3 de la Barrière avec la route départementale N°162 pourra être sécurisée pour les usagers. Ce type d'opération déjà mené par les services du Département pourrait obtenir un financement optimum. Mme Poinet Marie Claude demande si une étude avec l'utilisation d'un miroir ne serait pas plus judicieuse. Monsieur Baron se réfère à l'avis technique des services du Département, à savoir le rabotage du talus, le département aurait la charge des travaux. L'embuage du miroir fréquent en hiver pose problème. Mr Baron a précisé que des greffes de pommier seraient effectuées pour remplacer les arbres implantés sur l'emprise des travaux.

Adopté à l'unanimité.

2. Demande de subvention au Conseil Départemental pour les études rue Souchet, rue de Limoges
Il s'agit de mettre au vote le plan de financement des études de la rue Souchet et d'autoriser le maire à solliciter le conseil départemental.

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subvention au Conseil Départemental pour le plan de financement des travaux rue Souchet, rue de Limoges

Il s'agit de mettre au vote le plan de financement des travaux de la rue Souchet et d'autoriser le maire à solliciter le conseil départemental.

Adopté à l'unanimité.

4. Exonération du droit de place pour les forains (frairie des 16, 17 et 18 juillet)

Il s'agit de mettre au vote l'exonération de redevance d'occupation du domaine pour les forains présents à la frairie du 16, 17 et 18 juillet 2021 en raison d'une période d'inactivité de 16 mois due au COVID. Le maire précise que la redevance s'élevait à 806 euros en 2019.

Adopté à l'unanimité.

5. Dénomination de rue à Grenord

Il s'agit de mettre au vote la dénomination d'une rue de Grenord du nom d'un ancien résistant, Gilbert Paul GANTEILLE, en lieu et place de « rue de Grenord l'eau »

Adopté à l'unanimité.

6. Adhésion de la Commune à l'application d'information rapide City Pocket à charger sur son portable

M. Quintane explique à l'assemblée l'utilisation de CITY POCKET qui sera employée par la commune pour alerter la population sur différents sujets (alerte météo, interruption de service, déviation...) et permettra aussi à la population de faire remonter des informations telles que des informations dans la chaussée, des pannes d'équipement public, etc. Le coût est de 534,60 € TTC pour cinq ans pour la commune et gratuit pour les usagers.

Adopté à l'unanimité.

7. Autorisation à donner au Maire pour signer la convention avec le Département pour la pose de ralentisseurs

Il s'agit de mettre au vote la signature d'une convention avec le département pour l'installation de ralentisseurs sur la D 941 route d'Angoulême. Ces ralentisseurs seront éloignés des habitations, afin de diminuer les nuisances sonores pour les riverains.

Adopté à l'unanimité moins une abstention.

8. Modification du RIFSEEP (relèvement des montants plafonds et intégration du grade de rédacteur ne figurant pas dans la première mouture du RIFSEEP adopté en 2017)

Monsieur le maire expose les principes du RIFSEEP qui seront mis en place dans la collectivité. Monsieur le Maire expose que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la Fonction Publique d'Etat est transposable à la Fonction Publique Territoriale au nom du principe de parité découlant de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. La délibération intègre le grade de rédacteurs dans les bénéficiaires ;

Mme POINET demande que la délibération se réfère à la délibération prise en 2017, elle évoque le maintien surprenant de l'IFSE dans le cadre d'éventuelle sanction.

Adopté à l'unanimité

9. Décision modificative n° 1 - Budget assainissement

Il s'agit de mettre au vote la décision modificative N°1 de l'assainissement qui intègre la dépense d'une étude sur l'épandage des boues de la station d'épuration. Des recettes supplémentaires provenant de la redevance financeront cette dépense.

Adopté à l'unanimité

10. Création de deux emplois non permanents (agents sous contrat)

Il s'agit de mettre au vote la création de deux postes des services techniques afin de prolonger le contrat de deux agents pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité moins une abstention.

11. Signature d'un protocole d'inventaire des haies sur la Commune de CHABANAIS avec le CETEF
Le CETEF propose à la mairie de Chabanais de réaliser l'inventaire de ses éléments paysagers sur son territoire. Cette démarche est composée de l'inventaire de l'intégralité des éléments bocagers, du diagnostic bocager et de la rédaction des outils de protection du bocage.

Les conditions financières seront les suivantes : 80% d'aides publiques apportées par le programme européen leader, 20% de reste à charge pour les communes. Cette participation d'un montant de 400 euros sera exigée au lancement de la prestation selon les modalités précisées dans la convention de partenariat.

Adopté à l'unanimité.

12. Convention relative à une campagne de stérilisation des chats errants avec le syndicat de la Fourrière 16

Monsieur la Maire propose aux conseillers municipaux de signer une convention avec le syndicat mixte de la fourrière, afin de lui confier les opérations de capture, de test sérologique, de stérilisation, d'identification et de re-lâchage des chats errants sur le lieu de vie. Cette mesure permettra de lutter contre la prolifération des chats errants dans la commune de Chabanais. Le syndicat de la fourrière 16 apportera un financement à cette campagne.

13. Acquisition d'un immeuble appartenant à l'indivision MINGAUD

La municipalité de Chabonais a été sollicitée par le Docteur Mingaud et sa sœur Mme Crespy qui souhaitent vendre à la commune leur garage situé 1 route de Limoges. Cet immeuble et sa parcelle cadastrée AC N°89 intéressent la commune qui a un projet d'aménagement sur cette portion de terrain. Les propriétaires du bien proposent un prix de 18 000 euros. Le vendeur prendrait les frais de notaire à sa charge. Cette acquisition permettrait de créer un espace de fraîcheur et de verdure dans le cadre du réaménagement de la rue Souchet

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Madame POINET propose de donner le nom de Jean Marie Judde à l'ancienne école de Grenord, le Maire propose d'y apposer une plaque commémorative.

Madame POINET signale un problème de poubelle au niveau de la place Saint-Roch, il n'y a pas de container sur cette place, cela pose un problème de salubrité publique.

Madame VALLADEAU propose d'offrir une bande dessinée dont le thème est la République à 12 jeunes qui ont voté pour la première fois lors des dernières élections. Après avoir pris contact avec eux, la remise se ferait le 14 juillet 2021. Il convient de solliciter la presse pour cette réception.

Une Visite des bâtiments de la commune de Chabonais sera organisée en deux groupes le 24 juillet 2021.

Concernant les travaux de mise en sécurité de la traversée de Grenord et des différents travaux prévus (église, ancienne école) une réunion sera organisée avec les habitants du village dès que les conditions sanitaires le permettront.

Monsieur BARON évoque les travaux à venir, notamment dans la cuisine de la salle des fêtes le changement d'une cuisinière pour un montant de 3 900 euros.

Il conviendra de prévoir un évier à pédale pour être aux normes sanitaires.

Les supports de panneaux d'entrée de bourg sont prêts à être posés sur les voies RD 29 nord et sud et RD941 est et ouest.

Monsieur BARON indique que les bancs démontés pour réparation et peinture seront remis en place Un devis sera demandé pour la suppression des plongeoirs de la piscine.

Une étude pour un portail sécurisé pour l'école est envisagée durant cet exercice.

La société AGUR concessionnaire du réseau assainissement effectue un travail auprès des abonnés pour connaître les habitations raccordables ou raccordées qui ne feraient pas partie des abonnés assainissement.

Concernant le terrain de pétanque, avec le CETEF un plan de boisement sera étudié sur le terrain de pétanque.

Monsieur CREMOUX pose la question de l'aménagement d'un parcours de santé.

Un dépôt de plainte a été effectué auprès de la gendarmerie pour la dégradation des WC publics le 19 juin 2021. Les auteurs de ces détériorations ont été retrouvés, un courrier au procureur a été envoyé afin d'obtenir le remboursement et de leur appliquer une sanction sous forme de travaux d'intérêt général.

La séance est levée à 21 h 45

CHABANAIS, le 08 juillet 2021

Le Maire



Boutant